

## Description

Le praticien ou la praticienne en façades recouvrent et habillent l'extérieur des bâtiments pour les protéger des intempéries et des influences de l'environnement (pluie, gel, poussière, soleil). Ils travaillent sur des chantiers de construction ou de rénovation de bâtiments, sous la responsabilité de façadiers ou de façadières. Les revêtements qu'ils posent (fibrociment, métal, verre, pierre naturelle, etc.) répondent à des critères esthétiques particuliers et efficaces sur le plan énergétique.

Leurs principales activités consistent à:

### Mise en place du chantier

- préparer les matériaux, les outils et les appareils nécessaires selon les directives;
- charger les véhicules de transport et les arrimer correctement; acheminer le matériel et l'entreposer aux alentours du bâtiment ou du chantier;
- aider à installer les machines et à sécuriser les lieux;

### Travaux de construction

- collaborer au choix d'un type de revêtement pour des applications simples;
- monter les gabarits et réaliser les sous-structures nécessaires à la pose des éléments;
- appliquer les couches d'isolations thermiques selon les directives;
- répartir les différents revêtements sur les façades, tracer des croquis avant de découper les plaques aux dimensions exactes;
- respecter les prescriptions de sécurité et de santé au travail;
- raccorder, fixer les joints, effectuer les travaux de finitions;
- remplir le rapport de travail;

### Travaux de réparation

- démonter, arracher les revêtements abîmés et les remplacer;
- nettoyer, colmater des fissures;
- entretenir l'outillage et les machines;
- éliminer les déchets selon les normes environnementales en vigueur.

### Environnement de travail

Le praticien ou la praticienne en façades travaillent en équipe sur des chantiers, en plein air et par tous les temps. Ils portent un équipement personnel de protection (casque, gants, chaussures renforcées) et leurs horaires de travail sont en principe réguliers mais peuvent varier selon les saisons. Ils collaborent avec des façadiers qui supervisent leurs activités et coordonnent leurs interventions avec celles d'autres professionnels de l'enveloppe des édifices et du bâtiment.

## Formation

La formation de praticien ou de praticienne en façades s'acquiert par un apprentissage.

### Lieux

- formation pratique dans une entreprise de couverture ou d'isolation;
- formation théorique sous forme de cours blocs dans une classe intercantonale romande, Les Paccots;
- cours interentreprises (20 jours sur 2 ans).

### Durée

- 2 ans.

### Conditions d'admission

- scolarité obligatoire achevée;
- certaines entreprises recourent à un examen d'admission.

### Titre obtenu

- attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) de praticien ou de praticienne en façades.

### Contenu

La 1ère année est commune aux 5 professions de l'enveloppe des édifices (praticien-ne en étanchéité, en couverture, en façades, en échafaudage et en stores). Dès la 2e année, le programme est spécifique à la profession choisie.

Branches théoriques (sur 2 ans)	Leçons
Connaissances communes: Sécurité au travail, protection de la santé et de l'environnement	240
Pose des couches et des systèmes sur l'enveloppe des édifices	
Connaissances spécifiques aux praticiens en façades: Pose des systèmes de construction de façades	160
Culture générale	240
Sport	80
<b>Total</b>	<b>720</b>

## Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Absence de vertige
- Habileté manuelle
- Aptitude à travailler en équipe
- Résistance physique
- Résistance aux variations de température
- Disposition à de fréquents déplacements

## Perspectives professionnelles

La plupart des praticiens en façades exercent leur activité dans des petites et moyennes entreprises du bâtiment spécialisées dans les travaux de couverture, de ferblanterie ou d'isolation. Les débouchés sont liés à l'évolution de la conjoncture dans le secteur de la construction.

AFP délivrées en Suisse romande en 2019:

1 seule AFP (NE) a été délivrée en Suisse romande en 2019.

### Perfectionnement

Les praticiens en façades peuvent envisager un complément de formation pour obtenir le certificat fédéral de capacité (CFC) de façadier-ère. Un CFC est nécessaire pour accéder à la maturité professionnelle et est généralement exigé pour suivre une formation supérieure (p. ex. brevet fédéral).

Pour plus de détails, consulter [www.orientation.ch/perfectionnement](http://www.orientation.ch/perfectionnement).

## Professions voisines

- Aide-constructeur métallique AFP/Aide-constructrice métallique AFP
- Aide-plâtrier AFP/Aide-plâtrière AFP
- Façadier CFC/Façadière CFC
- Praticien en couverture AFP/Praticienne en couverture AFP
- Praticien en étanchéité AFP/Praticienne en étanchéité AFP
- Praticien en stores AFP/Praticienne en stores AFP

## Adresses

Association Polybat  
Ch. de l'Ermitage 40  
1619 Les Paccots  
Tél.: +41 21 948 20 40  
<http://www.polybat.ch>